



Se former aux métiers de la Construction : des incitants et un emploi à la clé

Quoi ?

L'IFAPME, grâce à l'Alternance, est une des solutions pour la pénurie de main d'oeuvre dans le secteur de la construction

Où ?

Administration centrale

A épinglez ?

Primes, permis et emplois à la clé !

Plus d'infos ?

luca.biancorosso@ifapme.be

Dans le cadre des mesures liées au Plan de Reconstruction de la Wallonie, le Gouvernement wallon a défini les modalités d'octroi d'une prime de 2000€ et d'un Passeport Drive. Ces mesures sont destinées à booster les formations des secteurs de la Construction, de l'Electrotechnique et du Bois, organisées à l'IFAPME. Effectives depuis 2021, elles ont été renouvelées pour l'année académique 2022-2023.

Des mesures concrètes

Prime maximale de 2000 €

Cette prime est destinée aux apprenants IFAPME en alternance, inscrits dans les filières de la Construction, de l'Electrotechnique et du Bois. La liste des formations concernées est disponible sur le site de l'IFAPME.



(<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=922>) ainsi que les conditions et modalités d'octroi (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=1014>) sont sur le site web de l'IFAPME. Cette prime est versée en 3 tranches aux apprenants sur la durée de leur formation. Celles et ceux qui ont entamé la première année ont droit à la totalité (2000 € sur leur parcours complet de formation). Mais ceux qui ont déjà entamé leur cursus ne sont pas oubliés. Ceux qui sont en deuxième bénéficieront de 1400 € (14 ans) et ceux qui sont en dernière année de 700 €. La prime annuelle est exonérée d'impôts. **Plus de 2570 primes ont été versées en 2022.**

Le Passeport Drive Construction

Il s'agit d'un chèque permis de conduire pour faciliter la mobilité des apprenants et apprenantes en alternance. Cette aide est valable pour le **permis B (voiture, dès 17 ans)** et le **permis AM (cyclomoteur)**. Les équipes de l'IFAPME communiquent en continu les modalités pratiques à chaque apprenant ou apprenante concerné.e. De nombreuses équipes wallonnes sont parties prenantes au projet. La liste complète se trouve sur le [site web de l'IFAPME \(https://www.ifapme.be/auto-ecole\)](https://www.ifapme.be/auto-ecole). **En 2022, plus de 730 jeunes en ont fait la demande et ont donc reçu leur chèque permis de conduire !**

Des mesures propres à l'IFAPME

Depuis la rentrée 2021, l'IFAPME a également adopté une série de mesures. **Ces avantages ont été pérennisés en 2022 et seront reconduits pour la rentrée 2023.**

Le **remboursement du minerval pour les formations d'adultes** des filières de la Construction, de l'Electrotechnique et du bois.

La prise en charge des **frais de scolarité des apprentis et apprenties** par l'IFAPME. Retrouvez les conditions et la liste des métiers concernés sur [www.ifapme.be/reconstruction \(http://www.ifapme.be/reconstruction\)](http://www.ifapme.be/reconstruction).

Un **coaching intensifié par les Référents IFAPME** pour les apprenants et apprenantes en alternance qui s'engagent dans la dynamique du Plan de Reconstruction de la Région Wallonie.

Des **parcours adaptés par modules capitalisables en formations d'adultes**: c'est-à-dire qu'après chaque année de formation, les apprenants et apprenantes ont la possibilité d'obtenir un certificat attestant de la maîtrise des compétences acquises. Au terme du parcours complet de formation, un diplôme IFAPME homologué est délivré.

Pas encore inscrit.e ? En **formation qualifiante pour jeunes (dès 15 ans)**, (<https://www.ifapme.be/formations-pour-jeunes>) il est possible de signer un contrat d'alternance dès la première année. Le stage en entreprise peut commencer tout de suite et les cours en Centre de formation démarreront en septembre. Il est donc toujours temps d'entamer sa formation et de poser la première pierre d'un avenir en béton !

Une offre large de formations IFAPME

Des voiries aux bâtiments, des constructions traditionnelles en béton aux nouveaux bâtiments en structures bois. Du sol au plafond, des techniques traditionnelles aux techniques numériques, des métiers du patrimoine à la mise en œuvre de matériaux innovants ou biosourcés, le tout avec une attention particulière pour la performance énergétique des bâtiments... Au total, c'est **une quarantaine de formations** (https://www.ifapme.be/catalogue?no-index=1&domain_tid=5&formation_tid%5b159%5d=159&formation_tid%5b100%5d=100&formation_tid%5b101%5d=101) dans le secteur de la Construction, de l'Electrotechnique et du Bois que propose l'IFAPME.

De **nouveaux métiers voient aussi le jour** grâce aux nouvelles technologies et à la digitalisation des métiers de la construction. C'est par exemple le cas pour les formations suivantes :



